Dialogue REVEL

N°74

Février 2014

Davaï

SOCHI 2014

Revel Dialogue N° 94

Prochain numéro (sous réserves !)

Date limite de dépôt des articles : **Lundi 20 avril**

Sortie prévue le : **Vendredi 09 mai**

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles en utilisant le modèle disponible sur le site web et de nous les transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

@@@@@@

Rejoignez Revel-Infos pour diffuser et recevoir les dernières informations relatives à la vie du village.

Pour vous abonner, envoyez un mail à sympa@listes.revel-belledonne.com avec comme sujet "subscribe revel-infos"

Pour diffuser une information, envoyez un mail à l'adresse suivante :

revel-infos@listes.revel-belledonne.com

Assistantes Maternelles Agréées.

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Nicole, les Jacquets
BERTSCH Carole, Le Mollard, St Jean
BŒUF Isabelle Charrières neuves
CORDIER Cécile, Les Jacquets
CUROT Isabelle, Les Guimets
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
FACQ Florence, Le Naysord St Jean
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
ODEZENNE-GAIDET Valérianne, St Jean
PLANET Evelyne, Les Roussets
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat
Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 19h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 8h30 à 11h30

Service Animation
Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS
Tous les vendredi après-midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques
Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme.
Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

Communauté de Communes du GRESIVAUDAN
Tel : 04 76 08 04 57
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

Bibliothèque Municipale
Tel : 04.76.89.86.45
www.abiblio.com/revelopac
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau
Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.
Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement
Pour tout renseignement concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, vous pouvez vous adresser à Mme Isabelle POULAIN, à la mairie (04.76.89.82.09).

Infos pratiques EDF GDF
Accueil clientèle téléphonique :
0 810 668 284
Urgence Électricité :
0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères
Tournées estivales :
Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h.
Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h.

Gros objets 2014 :
Dates non communiquées à ce jour

Ouverture des déchetteries
04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30
CROLLES et St ISMIER : lundi au dim de 8h30 à 17h45.
St Martin d'Uriage (la Ronzière) : Lundi au Sam de 8h30 à 17h 45 sauf le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

En ce début d'année, la campagne électorale pour les municipales « Avance » « Passionnément » .

Aussi, dans un souci de neutralité, j'ai décidé de suspendre mon expression dans ce dernier Revel Dialogue de la mandature.

Je vous souhaite à chacun une belle année 2014.

Bernard Michon

Edito

En ce début d'année, la campagne électorale pour les municipales…

… dans un souci de neutralité, j'ai décidé de

ne surtout pas me priver du plaisir d'écrire mon dernier édito.

Deux mandats de RD, ça marque son homme et je ne pouvais me résoudre à quitter ce rendez-vous trisannuel sans tirer ma révérence.

Terminée l'animation de cette joyeuse équipe de rédaction et la collecte des articles.

Finie la rédaction des dossiers thématiques.

Oubliée la mise en page et le casse-tête pour tomber sur un multiple de 4 pages.

Inutile la séance collective de correction orthographique du dimanche soir précédant l'impression

J'espère néanmoins conserver le désir et l'opportunité d'alimenter les différentes rubriques de notre journal.

Je frotte donc ma lampe d'Aladin et formule mes trois souhaits pour le RD :

- ☞ *Qu'il soit le reflet de la vie du village dans toute sa diversité*
- ☞ *Qu'il mérite toujours son nom*
- ☞ *Qu'il reste l'œuvre d'une équipe de bénévoles motivés*

Dominique Maillet

La vie municipale

Travaux

Beffroi de l'église :

L'entreprise BODET a refait le beffroi de l'église. Ces travaux ont donc permis de désolidariser le beffroi des murs du clocher. Ainsi, ils évitent que les vibrations des cloches n'altèrent l'intégrité du clocher.

Longue vie à Cécile et Agathe

Éclairage public :

Comme annoncé dans le précédent RD, le diagnostic de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune a été réalisé. Un état des lieux précis de l'ensemble des points lumineux (coffrets et luminaires) nous permettra de décider des actions à mener :

- Soit une remise aux normes du point lumineux,
- Soit sa suppression ou la création de nouveaux points lumineux en tenant compte des besoins actuels dans un intérêt général.

La commission travaux

Eau et Assainissement

Recherche de fuites :

Une première étape du diagnostic de recherches de fuites a consisté en la pose d'enregistreurs de débit sur les compteurs principaux pendant 15 jours. Ceci permet d'isoler les secteurs à problèmes (ceux qui avaient du débit la nuit). Ces secteurs sont les suivants : réservoir des Faures, réservoirs des Molettes et citerne de Combe Rozet.

La deuxième phase consiste à affiner l'analyse en manœuvrant des vannes de nuit pour voir s'il existe un débit important sur une antenne alors qu'il devrait être très faible.

La dernière étape sera de localiser précisément la fuite par corrélation acoustique.

Une fois les fuites localisées, il faudra les réparer. Nous comptons ainsi améliorer le rendement de notre réseau qui est actuellement inférieur à 40%. Cette recherche de fuite est financée à 50% par l'Agence de l'eau.

Captages

Au captage de Freydières, les conditions météorologiques de novembre ont empêché l'entreprise ACE de terminer le travail de clôture. La neige a fait tomber les parties de grillage qui n'avaient pas pu être scellées à temps. Tout sera remis en ordre au printemps.

Sur les 3 autres captages, les terrains ont été déboisés conformément aux normes en vigueur, il restera des travaux de clôture et maçonnerie, prévus pour 2015.

Assainissement individuel, campagne collective de vidange de fosse

Comme l'an dernier, nous vous proposons d'organiser au mois de mars une campagne collective de vidange des fosses septiques. Vous pouvez vous inscrire pour bénéficier d'un tarif dégressif sur la vidange de votre installation, soit par mail mairie@revel-belledonne.com, soit par téléphone au 04-76-89-82-09.

Plusieurs foyer dont les installations ont été déclarées « non conforme, non acceptables »ont déposé un dossier et pourront bénéficier des subventions pour la remise au norme.

Noms des rues,
Direction Revel au GPS !

Quand serons-nous localisés par GPS ?

Au-delà de pouvoir être localisé sur un plan papier, le gros intérêt de ce projet de nommage des rues et de numérotation des maisons est de permettre une localisation par GPS. Ceci est

particulièrement intéressant pour les secours et les livreurs.

Pour que ce service de localisation soir effectif, il nous faut envoyer un fichier avec tous les numéros de rues (sans les noms), à l'IGN, à Télé Atlas et à Garmin, principaux fournisseurs et opérateurs de données GPS (Tom Tom, Mappy, Viamichelin, Navigon etc ...)

Nous devons cependant attendre que les habitants soient venus chercher leur numéro de maison pour corriger les éventuelles erreurs.

Il reste une centaine de plaques non encore récupérées. Les revélois sont invités à venir les récupérer avant fin février. Passée cette date, la procédure d'activation du service de localisation sera lancée et les éventuelles erreurs ne pourront plus être corrigées.

Quelques consignes pour la pose de vos numéros

Vous venez de récupérer votre numéro d'habitation à la mairie. Voici quelques conseils pour son installation :

Privilégiez toujours l'entrée véhicule de votre habitation : mettez-vous à la place d'un livreur ou d'un véhicule de secours et positionnez votre numéro de sorte qu'il trouve facilement votre entrée. Si votre boîte aux lettres et votre portail véhicule coïncident, vous pouvez poser le numéro sur l'un ou l'autre ; si en revanche la boîte aux lettres est éloignée du portail, posez votre numéro sur ce dernier.

Si vous habitez sur une route privée, le numéro doit être visible en début de route. Il est valable pour l'ensemble des habitations de la route.

Vous pouvez retirer le numéro d'un voisin s'il est dans l'incapacité de se déplacer, sous réserve de signer pour ordre l'accusé de réception qui vous sera remis en mairie.

Changement d'adresse : vous n'êtes pas obligés de changer l'adresse de vos papiers officiels immédiatement. Pensez-y au moment de leur renouvellement ! Néanmoins, la poste et le centre des impôts étant prévenus par nos soins, vous devez absolument indiquer votre nouvelle adresse complète sur votre prochaine déclaration d'impôts.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

tél.04 76 89 82 09
mairie@revel-belledonne.com

Rappels : pourquoi ai-je le même numéro que mon voisin ?

Toutes les voies communales ont été nommées, dès lors qu'elles desservent au moins 4 habitations. Lorsqu'une voie donne accès à un nombre plus restreint de maisons, elle n'a pas été nommée pour éviter le fleurissement de panneaux de rues. La voie ainsi que toutes ses habitations se voient alors attribuer un numéro la localisant sur la route principale.

Nous avons proposé aux habitants pour lesquels ce système posait problème d'avoir un même numéro, mais en ajoutant les lettres A, B, C, différenciant ainsi les habitations.

Rappels : pourquoi les voies privées ne sont-elles pas nommées ?

La commune n'est pas autorisée à dénommer les voies privées. Si vous souhaitiez profiter de ce projet pour faire attribuer un nom à une voie privée, nous vous avons proposé dans le Revel Dialogue de le faire avant le 8 mars 2013, date de commandes des plaques de rue.

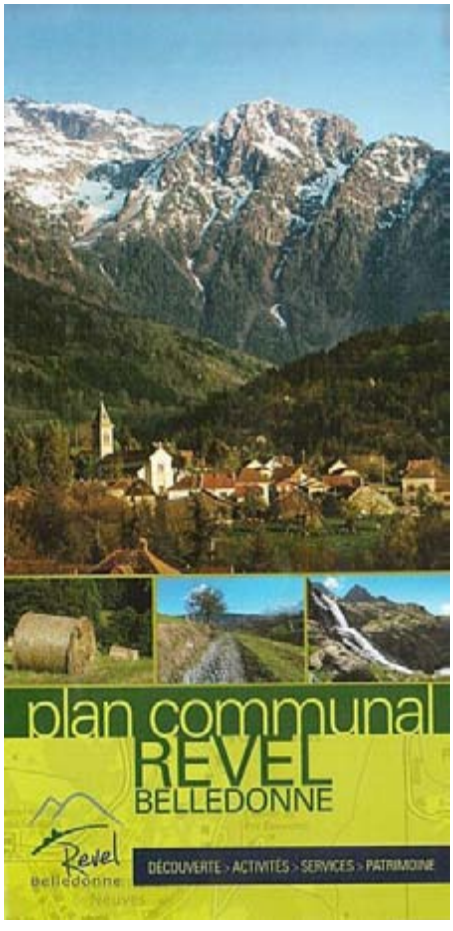

Le plan

Dans ce numéro vous trouverez le plan de la commune. Les routes sont répertoriées, ainsi que diverses informations sur les activités, services et patrimoine du village.

Merci à tous ceux qui ont participé à son élaboration, tant pour les textes que pour les photos.

Mireille Berthuin

La forêt

Exploitation de la forêt communale (3)

Si nous faisions une enquête sur les raisons de l'attachement que les Revélois portent à leur village, nous trouverions sans aucun doute en bonne place, l'amour qu'ils portent à leur environnement.

Dans ce troisième volet consacré à notre forêt communale et à la suite du précédent article sur le rôle de l'ONF dans la gestion économique, il sera cette fois question de la forêt en tant que milieu naturel,

La forêt de Revel n'est pas une forêt primaire : Elle a, de tout temps, été utilisée par l'homme, à peu de choses près pour les mêmes raisons qu'actuellement : chasse, cueillette, exploitation du bois, promenade, seuls les moyens ont changé.

La forêt de Revel est cependant naturelle. Les essences qui la peuplent, en majorité épicéas, sapins blancs et quelques feuillus, se sont installés d'eux-mêmes sur ce territoire et se régénèrent spontanément. La commune et l'ONF, interviennent pour gérer cette croissance naturelle : sélection des arbres, coupes de dépressage, coupes sélectives. L'exploitation est organisée pour que la forêt apporte un revenu tout en restant la plus naturelle possible. Elle est cultivée en « futaie jardinée », c'est à dire que tous les âges des arbres y sont représentés et leur régénération est naturelle.

La préservation de cette qualité naturelle de la forêt est indispensable pour la faune, pour la diversité biologique et, in fine, pour le plaisir de tous les utilisateurs, randonneurs, ramasseurs de champignons, chasseurs. De fait les coupes rases sont proscrites et les plantations n'y sont pratiquées qu'en cas de chablis (arbres déracinés) ou maladie importante. Il n'y a donc actuellement pas de plantation dans la forêt communale, mis à part une cinquantaine d'épicéas derrière les granges de Freydières, plantés pour être vendus comme sapins de Noël au bénéfice de l'association des parents d'élèves.

Réglementation des chemins revélois

Comme annoncé dans le précédent Revel Dialogue, le principe d'une réglementation de la circulation des véhicules à moteur autour du lac de Freydières a été retenu.

Pour mémoire, le périmètre est bordé par : le mont Morel à l'Ouest, la limite avec St Jean au Nord (col de Pré Raymond), la nouvelle route forestière à l'Est, les granges de Freydières au sud.

Le projet suit son cours. Les arrêtés nécessaires à son application seront bientôt pris et le matériel règlementaire, barrières et panneaux seront ensuite mis en place.

Puis nous nous laisserons le temps nécessaire aux concertations et à la réflexion pour mettre en place une réglementation globale des chemins sur Revel, avec l'ambition de permettre à chaque revélois de s'exprimer dans le milieu naturel, tout en respectant la liberté de chacun.

Ce périmètre d'interdiction sera élargi, englobant un espace limité par la D 280, le territoire de la Combe de Lancey et la route forestière de pré Raymond. La route forestière menant du réservoir des Molettes à Freydières sera aussi concernée, pour sécuriser le captage de Freydières

Vincent Pelletier, pour la commission forêt

Élections municipales : Mode d'emploi

Comme nous vous l'avions présenté dans le dernier Revel Dialogue, le mode de scrutin des prochaines élections a changé avec l'instauration d'un scrutin de liste.

En résumé, vous ne voterez plus pour des personnes en panachant le cas échéant les candidats des différentes listes en présence. Vous voterez pour des listes entières et la répartition des conseillers sera fonction du nombre de suffrages exprimés.

A l'issue de l'élection, la liste arrivée en tête se voit attribuer la moitié des sièges (arrondie à l'entier supérieur). Les sièges restants sont répartis proportionnellement entre les listes ayant plus de 5 % des voix.

Pour l'inscription sur les listes électorales, c'est trop tard, la date limite était fixée au 31 décembre 2013.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au jeudi 6 mars 2014 à 18h00

Rendez-vous le dimanche 23 mars 2014

Autre modification de la loi, chaque électeur devra présenter sa carte d'identité pour voter

CCAS
Les vœux avec les personnes âgées

Le CCAS avait invité les personnes âgées de la commune à venir aux vœux organisés à la salle de l'Oursière. Ce moment convivial est tout d'abord un moment pour se donner des nouvelles des uns et des autres et pour se retrouver.

Le maire a pu faire le bilan des actions menées en 2013 sur la commune. Cette présentation est toujours l'occasion d'échanges et de questions avec les habitants. Nous avons ainsi pu répondre aux questions concernant l'éclairage public, les panneaux de routes et les numérotations des maisons, le réseau d'eau et d'assainissement, etc.

Nous avons ensuite regardé un film réalisé dans le cadre du programme Agrifaune sur la protection des habitats du Tétras-lyre. Il montre comment les Fédérations des Alpages et des Chasseurs, en partenariat avec l'Espace Belledonne et le Conseil Général, ont pu prendre en compte les enjeux de la conservation du Tétras-lyre dans leurs activités. Un travail en commun, faisant se rencontrer les gens de terrain : alpagistes, bergers, chasseurs, professionnels du tourisme, pour qu'ensemble ils réussissent durablement à conserver cet oiseau dans les Alpes iséroises.

Il était enfin temps de partager la galette et de trinquer à la nouvelle année !

Une personne bénévole de l'association de la Banque Alimentaire est venue recevoir les 650 € que nous avons récoltés grâce aux dons des personnes âgées de Revel qui ont fait le choix de donner l'équivalent de leur colis pour cette association. 22 dons ont ainsi été remis pour cette année.

Plusieurs personnes ont été transportées à cette fête grâce à l'implication du Perlet. Encore merci à eux.

Pour le CCAS, Mireille Berthuin

Le Parc Naturel Régional de Belledonne se précise

La réflexion menée depuis 2010 pour la création du Parc Naturel Régional (PNR) de Belledonne vient de franchir une étape importante. Pour rappel, Belledonne est un massif caractérisé par son amplitude altitudinale allant de 200 à 3000 mètres, une chaîne sans traversée routière, 54 communes (27 en Isère, 27 en Savoie), 3 vallées (Grésivaudan, Maurienne, Romanche), 50 000 habitants.

Les résultats de l'étude menée par la Région sur l'opportunité de créer ce PNR montrent la faisabilité d'un tel projet pour différentes raisons :

- Une cohérence géographique, une richesse patrimoniale et surtout par une volonté locale de s'engager dans ce projet commun,

- Une opportunité par la prise en compte globale du territoire et une approche transversale des problématiques et thématiques.

Durant le premier semestre 2014, la Région Rhône-Alpes délibérera afin de confirmer son engagement, et le soutien financier qu'elle apportera à Belledonne. Parallèlement, l'Espace Belledonne modifiera ses statuts pour devenir « structure de préfiguration » (structure chargée d'élaborer le projet du parc). Ainsi l'association pourra engager de nouveaux projets et avec l'ensemble des acteurs et des habitants participer à l'élaboration de la charte.

Après cette période, qui doit durer 3 ou 4 ans chaque commune devra délibérer pour confirmer son adhésion.au PNR

Nous vous tiendrons régulièrement informés de ces travaux.

Plus d'info sur http://www.espacebelledonne.fr/-Les-etapes-du-projet-.html

Transport

Le mobil'bus du Grésivaudan pour les personnes âgées

Les personnes âgées de la commune peuvent bénéficier du transport accompagné à destination du marché le jeudi matin. Un mini bus vient chercher à domicile les personnes qui désirent se rendre à Domène (courses, pharmacie, banque, médecin, etc.). Ce transport est accompagné par des membres du Perlet.

Comment cela se passe ?

Hélène (du Perlet) téléphone le mercredi soir à chaque personne inscrite sur la liste de la centrale d'appel de la communauté de communes du Grésivaudan (via la mairie).

Le jeudi matin elle téléphone au transporteur pour lui communiquer le nombre de personnes à descendre. A 9 heures, le chauffeur prend l'accompagnateur pour se rendre au domicile de chaque personne qui souhaite se rendre à Domène. Elles sont déposées devant le monument aux morts. Le retour se fait aux environs de 11 h.

Le coût du transport est de 0,50 € aller - retour. Une carte est proposée pour 10 déplacements à 4 €.

Les dossiers d'inscription à ce service sont à prendre en mairie puis remplis par le médecin traitant.

Ce transport existe depuis plusieurs années. Chaque jeudi une dizaine de personnes en profite selon leurs besoins et ceci toute l'année, par tous les temps ...

Les personnes seules sans véhicule ou en difficulté pour se déplacer ou pour prendre leur voiture sont invitées à prendre contact avec le CCAS pour des renseignements sur ce service utilisable d'autres jours de la semaine.

Et un grand merci au Perlet pour son implication primordiale dans ce lien de solidarité !
Article écrit à plusieurs mains : le Perlet et le CCAS

Gare de domène

Le projet de réouverture de la gare de Domène a été l'occasion d'une mobilisation importante des communes environnantes. Il semblait cependant être passé aux oubliettes, car conditionné à la réfection de la ligne Montmélian Grenoble (électrification, remplacement ponctuel de voies, mise en place d'un système de signalisation et de communication...). C'est aujourd'hui chose faite et le dossier a pu repasser devant les instances régionales qui financent ce type d'opérations.

Bonne nouvelle, « la vice-présidente déléguée aux transports à la Région Rhône Alpes a récemment informé les élus que le projet de réouverture de la halte ferroviaire de Domène avait recueilli un avis favorable ».

Cet accord de principe acquis, la région va mandater RFF (Réseau ferré de France) pour la réalisation d'études afin de s'assurer que la réouverture de cette halte ne posera pas de difficulté de gestion des services ferroviaires circulant entre Grenoble et Chambéry.

Le chemin reste long mais il nous est permis d'espérer.

Urbanisme

Permis de Construire accordés

- JOUTY Christian, Freydières, réhabilitation d'un chalet
- REVOLON Rémi, Le Village, Transformation d'un garage en habitation
- CAMILLI Claude, Charrières Neuves, Création d'une chambre dans le garage et terrasse

Déclarations Préalables accordées

- BONNEAUD Bénédicte, Le Village, Création d'une aire de retournement
- CROIX Sébastien, Le Mont, Abri de jardin
- ANDREA ENERGY, Les Roussets, Pose de 21m² de panneaux photovoltaïques

Certificats d'Urbanisme accordés

- Néant

A propos de l'épicerie

Depuis maintenant un an, l'épicerie est fermée et le local à vendre. Durant ces derniers mois, la mairie a rencontré des repreneurs potentiels pour les accompagner dans leur démarche. Certains d'entre eux présentent des projets intéressants mais compte tenu des travaux à réaliser et du chiffre d'affaire potentiel, le prix demandé par le propriétaire a été jugé trop élevé par les candidats. Aucune transaction n'a donc pas pu encore avoir lieu.

Compte tenu de l'importance de la présence d'une épicerie pour notre village, et afin de soutenir la reprise de cette activité, nous avons cet automne sollicité le propriétaire afin d'envisager l'achat des murs. Notre objectif, comme nous l'avons fait pour le cabinet du médecin il y a quelques années n'est pas de développer une activité commerciale à titre communal mais bien de soutenir cette opération afin de la rendre possible. Le propriétaire n'ayant pas permis à France Domaine d'évaluer le local, étape indispensable à toute transaction par la commune, nous n'avons pour l'instant pas poursuivi dans cette voie.

Attaché à la réouverture d'un commerce sur le village nous avons lancé des démarches afin d'identifier les autres solutions possibles. Une évaluation d'un autre local a été demandée à France Domaine à cet effet. Affaire à suivre

Natura 2000

La présidence du comité de pilotage du contrat Natura 2000 est, pour mémoire, assurée par le Maire de Revel. A ce titre un animateur est salarié par Revel. Le financement à 100% par l'Etat et l'Europe sera reconduit pour 2014.

Dans le cadre de ce programme, des réunions de concertation sont régulièrement organisées entre les représentants des chasseurs, des éleveurs et du programme Natura 2000. Cette fin d'année, la réunion de « fin d'estive » a permis de faire le point sur les sujets du moment : travaux de débroussaillage du grand Colon, bilan de l'estive, bilan de la saison de chasse, révision du document d'objectifs du site, aménagement des sentiers.

Rappelons que les travaux de débroussaillage du grand colon ont pour objectif la création d'une « mosaïque du milieu » favorable au tétras-lyre et au pâturage ovin. La deuxième tranche a eu lieu cet été en concertation avec les chasseurs et avec un contrôle positif des prestations de la part de l'Etat.

École

Rythmes scolaires

Toujours en partenariat avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, nous avons poursuivi le travail pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée prochaine.

L'Inspection Académique a validé notre proposition d'emploi du temps qui sera le suivant :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- **8H20 - 11H50 / 13H50 – 15H30 : École**
- **15h30 – 16h30 : Parcours éducatif**

Mercredi :

- **8h20 – 11h40 : école**

Toutefois, ces horaires pourraient être légèrement décalés en fonction des transports scolaires gérés par la Communauté de Communes.

Nous retravaillons maintenant au sein du groupe de travail avec les associations revéloises afin d'imaginer ensemble les activités qui pourront être proposées aux enfants. Nous devrons également déterminer les modalités pratiques et financières de cette nouvelle organisation.

Coralie Bourdelain

Rentrée 2014 : inscriptions des petites sections à l'école maternelle

Pour les enfants nés en 20011, l'inscription est effectuée en mairie par une personne exerçant l'autorité parentale, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez ensuite prendre contact avec le directeur de l'école, Sébastien MAZET au 04.76.89.80.24 pour effectuer l'inscription administrative. Pensez à vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'affectation fourni par la mairie.

Coup de pouce passion

Les deux dotations du CCAS ont pour but d'aider les jeunes revélois dans la réalisation de leurs projets et l'accomplissement de leur passion.
Ils voyagent, ces jeunes revélois passionnés, pour les études comme pour les compétitions. Ils parcourent la France, l'Europe et poussent même jusqu'en Afrique du Sud.
De bien belles expériences qui « forment la Jeunesse ».

Aller jusqu'au bout de ses rêves

« Passionnée de violon depuis l'âge de 4 ans, j'ai réussi à concilier mes études scolaires avec mes études musicales au fil des années. Dès la classe de quatrième, j'ai du continuer ma scolarité par correspondance au CNED pour pouvoir continuer la musique dans un niveau préprofessionnel tout d'abord au Conservatoire de Grenoble (DEM de violon) puis à Toulon (classes d'écriture et de harpe) et enfin à Paris en classe de perfectionnement en violon et en 3e cycle de harpe. En classe de première, je suis retournée au Lycée La Fontaine à Paris pour préparer un Bac TMD (musique et danse).

Ayant obtenu au mois de juin dernier mon Bac avec mention, ainsi que les concours d'entrée à la prestigieuse « Royal Academy of Music » de Londres en violon et en harpe ainsi que le difficile examen d'aptitude en anglais (IELTS).

A 17 ans, je suis actuellement la plus jeune étudiante de l'Académie et j'ai la chance d'avoir comme professeur l'illustre Lydia Mordkovitch, ex-assistante du plus célèbre violoniste du XXe Siècle : David Oïstrack et à la tête d'une discographie impressionnante ! J'écoute ces CD depuis que je suis toute petite et maintenant, je joue avec elle en cours… c'est incroyable pour moi !

Tout ce parcours, ces efforts, ces sacrifices me donnent encore plus d'énergie pour poursuivre mes études musicales maintenant sur le plan international. La séparation précoce avec ma famille due à l'éloignement est difficile aussi bien pour moi que pour mes parents, mais tous mes proches me soutiennent et la France n'est pas si loin !

Je fais aussi depuis de nombreuses années du dessin de mode pour la haute couture et je vais entamer prochainement une collaboration avec une enseigne londonienne. J'espère seulement avoir le temps de continuer à mener de front tous ces projets passionnants…

La vie à Londres est fantastique : je rencontre des musiciens de tous pays et nous échangeons sur nos différentes cultures. Le centre de Londres est en perpétuelle effervescence (concerts, cérémonies, expositions, défilés…) et pour le shopping, c'est royal !

Quand on a une passion, il ne faut pas hésiter à aller au bout de ses rêves, même si parfois on a des échecs, car c'est grâce aux échecs qu'on progresse et qu'on se transcende ! Et puis au final, on n'a pas de regrets si on a tout donné. En tout cas, grâce à ma persévérance et ma motivation, je vis des moments intenses ! »

Clara GARDE

Des nouvelles des autres coups de pouces

Benjamin Durville, s'est bien rendu en Afrique du Sud pour les championnats du monde de trial (20 et 26 pouces).

Maxime Ciriego : 2ème au trophée de France des Jeunes Vététistes et 4ème de la coupe de France de descente en 2013. Pour 2014, il s'apprête à participer au circuit Français et à quelques manches de coupe de monde

William Pierre : 1er à la coupe Rhône Alpes de descente il a aussi participé au circuit de la coupe du monde.

Chloé Chevalier : Après une très belle saison 2012 / 2013 sur le circuit jeunes (championnat du monde de la jeunesse, jeux olympiques de la jeunesse), elle intègre l'IBU cup (circuit international B) pour la saison 2013 / 2014. Dès la première année, elle obtient de beaux résultats avec notamment une 10ème place en individuelle et une 4ème en relai. Les grands moments arrivent avec un déplacement en République Tchèque pour participer aux championnats d'Europe juniors et aux Etats Unis fin février pour les championnats du monde jeune / juniors.

Davaï à Sotchi

Si on m'avait dit il y a 4 ans, pendant les Jeux Olympiques de Vancouver, que je participerais aux prochains Jeux à Sotchi, j'aurais répondu "c'est beau de rêver !".

Effectivement, c'est beau de rêver...

Cette saison est la saison des premières ! Première participation en coupe du monde, premier podium en coupe du monde en relais et première sélection aux Jeux Olympiques.

C'est le rêve de tous les sportifs de haut-niveau, l'aboutissement de beaucoup d'efforts, de sacrifices et de nombreuses heures d'entraînement.

Je me revois devant ma télé pendant les Jeux de Turin et Vancouver des étoiles pleins les yeux, des frissons dans tout corps pendant les Marseillaises. J'ai du mal à me projeter et à réaliser mais je suis heureuse de faire partie de cette délégation française et j'ai hâte que la flamme s'allume !

A moi de me faire plaisir sur les skis et de m'amuser en tir et surtout "Davaï !"

Anaïs Chevalier

Sélectionnée en équipe de France de biathlon pour les jeux olympiques de Sochi

Epreuves à suivre :

- **Sprint - 7,5 km : Dim 9 - 18h30**
- **Poursuite - 10 km : Mar 11- 19h00**
- **Relais - 14 x 6 km : Ven 21 - 18h30**

CR des conseils municipaux

Conseil du 18 novembre 2013

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET; Laurence LEROUX ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY

Procuration : Sylvaine LADAKIS à Bernard MICHON

Approbation du Budget Supplémentaire Communal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'ensemble des ajustements budgétaires à réaliser au titre du budget supplémentaire. Il s'agit de répercuter les chiffres exacts après réalisation ou perception des subventions et autres contributions de l'état.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget supplémentaire communal pour la section de fonctionnement s'élevant à :

Dépenses : 41397€
Recettes : 41486€

Dénomination des voies Communales

Le projet de dénomination des rues de la commune et de numérotation des habitations est présenté au Conseil Municipal.

Il convient, pour faciliter le repérage des services de la Poste, des services de secours et des autres services publics ou commerciaux, ainsi que la localisation sur GPS, d'identifier clairement les adresses des maisons et de procéder à leur numérotation.

La numérotation des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, la numérotation des maisons est exécutée pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Les propriétaires de voies privées n'ayant pas exprimé la volonté de nommer leurs voies, celles-ci sont matérialisées par un numéro correspondant à leur emplacement sur la voie publique qu'elles rejoignent.

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt général que représente la dénomination des rues et places publiques, après en avoir délibéré décide à l'unanimité **de procéder à la dénomination des voies communale, précise que les crédits nécessaires à cette dénomination sont inscrits au budget et mandate Monsieur le Maire pour les formalités à accomplir.**

Commande d'une mission de diagnostic d'éclairage public

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de diagnostic de l'éclairage public commandé au Syndicat des Énergies de l'Isère. Il s'agit d'un inventaire technique et financier de l'existant, qui doit aboutir à un schéma directeur de rénovation chiffré en coût global (investissement + fonctionnement + économies énergétiques).

Ce diagnostic doit permettre d'envisager une rénovation basée sur différents niveaux d'urgence :

- **Investissements liés à la mise en conformité et à la mise en sécurité des personnes**
- **Investissements liés à des économies d'énergie**
- **Investissements générés par des améliorations qualitatives**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à commander cette mission de diagnostic au SEDI.

Le coût de la prestation est le suivant :

		Prise en charge SEDI (80%)	Part commune
Mission de base	1605,06 ú HT	1296,36	972,63
cartographie	201,46 ú HT		
Coût global TTC	2160,60 TTC		

Extension de la prime de déneigement sur 5 mois à tous les agents des Services Techniques

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prime de déneigement octroyée aux agents du Service Technique sur 4 mois de l'année : décembre, janvier, février et mars a été revalorisée par délibération du 09 mai 2007.

Le montant est donc passé à 230.50 € par mois, pour l'agent nommé sur le poste d'ingénieur et 280.20 € par mois pour les autres agents avec une indexation annuelle basée sur l'augmentation de la valeur du point de la Fonction Publique Territoriale.

La période d'enneigement ayant tendance à s'allonger, les agents passent beaucoup plus de temps à déneiger les week-end et la nuit. Par conséquent, M. le Maire propose que cette prime soit versée 5 mois par an au lieu de 4. Ce versement supplémentaire serait effectif à compter du 01 novembre 2013.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à appliquer cette décision.

Décisions budgétaires modificatives

Cession du tracteur SAME en date du 21/10/2013 à RMA MATERIEL pour la somme de 7500 € HT soit 8970 € TTC, acheté le 26/10/1990 pour une somme de 32544,82 € répertorié sous le numéro d'inventaire n° 1991-3.

Virement de crédit d'article à article, soit 18 € en moins sur le compte 6371 et 18 € en plus sur le compte 6411.

Décision adoptée à l'unanimité.

Conseil du 1 octobre 2013

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Olivier THIZY

Procuration : Patrick MIGNOT et Vincent PELLETIER à Coralie BOURDELAIN

Approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols

Monsieur le Maire demande à Madame LADAKIS d'exposer le rapport du commissaire enquêteur sur la modification n°7 du Plan d'Occupation des Sols prescrite par arrêté municipal en date du 15 avril 2013.

Madame LADAKIS rappelle que la modification portait sur :

I - La suppression de l'emplacement réservé n° 43

II - La mise en compatibilité de notre POS suite à la mise en conformité des 4 captages d'eau potable de notre commune en accord avec les arrêtés préfectoraux

III - L'interdiction de transformer les commerces en habitation dans une zone précise afin de préserver les commerces actuels

IV - La modifications mineure du règlement

V - L'introduction dans chaque article de chaque zone d'une disposition pour les équipements publics et les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt général qui ne sont pas soumis à l'ensemble des dispositions générales et particulières.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Alain Guilloud, ayant émis un avis favorable, le Conseil Municipal, après délibération, approuve à la majorité (1 abstention - 11 voix pour) la modification n° 7 du Plan d'Occupation des Sols.

Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la CCPG

En application de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, une commission locale d'évaluation des transferts de charges a été créée par délibération de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan en date du 12 janvier 2009 et confirmée par délibération en date du 9 juillet 2012.

Le rôle de la commission est d'évaluer les transferts de charges entre la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan et ses communes membres.

Compte tenu des transferts de compétence au 1er janvier 2013, il convient d'approuver le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges joint en annexe.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges.

Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan modifiés ;

Vu la délibération n0 112 de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan visant à déclarer d'intérêt communautaire de nouvelles compétences et/ou équipements ;

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le projet de modification statutaire proposé par la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan porte intégration dans le champ des compétences communautaires, à partir du 1er janvier 2014 :

- **De la halte-garderie située à Saint Nazaire les Eymes**
- **Du gymnase situé à St Ismier actuellement du ressort du SIZOV.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, approuve la modification statutaire n°7 de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan.

Demande d'aide de l'agence de l'eau pour le montage du plan d'épandage du curage des bassins des boues de la station d'épuration

Le maire expose la possibilité de bénéficier d'une aide de l'Agence de l'eau pour le curage de la station d'épuration : la prestation concernant le montage du plan d'épandage peut être subventionnée à hauteur de 50%.

Coût de la prestation (montage du plan d'épandage) : 4 636,00 euros H.T.

Possibilité de subvention - 50% du montant H.T. : 2 318,00 euros

Soit charge réelle pour la collectivité : 2318,00 euros H.T.

Montant total estimé des travaux de curage de la STEP (hors plan d'épandage) : 13 124,00 euros H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter une subvention de l'Agence de l'eau pour le montage du plan d'épandage relatif au curage de la STEP.

Demande d'aide à l'Agence de l'eau pour l'animation et la coordination des aides pour la réhabilitation des assainissements individuels

Monsieur le maire expose la possibilité de bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'eau dans le cadre d'un projet collectif de réhabilitation d'installations d'assainissement individuel. Une convention de mandat a été établie entre la commune et l'Agence de l'Eau. Les particuliers restent maîtres d'ouvrages des études et des travaux. Le particulier pourra percevoir une aide allant jusqu'à 3000 euros. La mairie perçoit une aide pour l'animation et la coordination du projet de 250 euros par installation.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour les travaux et pour l'animation-coordination.

Décision modificative budgétaire n° 2

Rectification des imputations pour des travaux payés en 2011 et 2012 pour intégration des

immobilisations dans les comptes définitifs + crédits supplémentaires en fonctionnement.

Désignation	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Augmentation de crédits	Augmentation de crédits
Fonds péréquation intercommunal et communal	5.175,00	
Dotation de solidarité rurale		5.175,00
Investissement		
Terrains aménagés	7.995,00	
Bois forêts	9.468,00	
Autres terrains	18.092,00	
Immos en cours construction	236.853,00	
Instal. mat. et outil. technique		272.408,00

Décision adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention pour construction d'un abri à sel de déneigement

Monsieur le Maire demande à Madame BOURDELAIN d'exposer le projet de construction d'un abri à sel de déneigement.

L'estimation des travaux s'élève à 17988 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à :

- **Demander une subvention au Conseil Général de l'Isère**
- **Demander l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention.**

Décision budgétaire modificative

Cession de matériel des services techniques : cession en date du 02/09/2013 d'une lame de déneigement pour la somme de 1700 euros achetée en 1991 pour la somme de 13.723,06, répertorié sous le numéro d'inventaire n° 1991-2 puis cession le 10/09/2013 d'une saleuse hydraulique tractée pour la somme de 1200 euros achetée en 2007 pour la somme de 12.199,20 répertoriée sous le numéro d'inventaire n°29. Cession du véhicule C15 pour la somme de 1200 euros acheté en 1999 pour la somme de 9.457,88 euros répertorié sous le n° d'inventaire n° 1999-9.

Désignation	Recettes
Investissement	augmentation de crédits
Produits des cessions	2.900,00

Demande de maîtrise d'ouvrage déléguée et de financement au SEDI pour des travaux d'éclairage public

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SEDI peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'éclairage public, et apporter un financement de ceux-ci.

Il est proposé au Conseil Municipal que la commune sollicite à la fois la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'aide financière du SEDI pour les travaux sur le réseau d'éclairage public programmés en 2013.
Cette opération consiste à réaliser des travaux d'éclairage public de « remplacement des lanternes type boules ».

Le SEDI ne propose une aide que lorsque le matériel d'éclairage public installé répond à certains critères d'efficacité énergétique, permettant l'obtention de certificats d'économie d'énergie (CEE). Il est donc proposé au Conseil Municipal de porter une attention particulière à la performance des équipements installés afin de prétendre à cette aide. Il est à noter qu'en tant que maître d'ouvrage délégué, le SEDI se chargera de la demande de CEE en son nom auprès des services instructeurs.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur cette opération.

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (1 abstention, 11 voix pour),

- **Accepte la réalisation des travaux d'éclairage public « remplacement des lanternes type boules », dont le montant estimatif s'élève à 28 280 euros TTC**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de ces travaux par le SEDI.**
- **Demande que le SEDI intègre son aide**

financière à l'éclairage public dans le plan de financement des travaux d'éclairage public, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée lui est confiée.

Demande de subvention au SEDI pour travaux d'éclairage public

Monsieur le Maire informe le Conseil que le SEDI finance les travaux d'éclairage public au titre du retour de redevance R2, à hauteur de 80%de leur coût.
Il est proposé au Conseil Municipal que la commune sollicite l'aide financière du SEDI pour les travaux de remplacement d'un poteau ERDF supportant un point d'éclairage public par un lampadaire du même modèle que ceux du village. Ces travaux sont programmés en novembre 2013.
L'estimatif des travaux s'élève à 1882 euros HT.
De plus, l'aide financière du SEDI est conditionnée à la cession des certificats d'économie d'énergie (CEE) générés par ces travaux au SEDI.
Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le maire à signer la convention de répartition des CEE avec le SEDI et de porter une attention particulière à la performance des équipements installés.

Plan de financement :
- **A la charge du SEDI : 1505,6 euros**
- **A la charge de la Commune : 376,4 euros**

Après délibération, le Conseil Municipal :
- **Accepte la réalisation des travaux de remplacement d'un poteau ERDF par un lampadaire pour un coût de 1882 euros HT.**
- **Demande que la commune de Revel établisse une demande de financement auprès du SEDI pour les travaux d'amélioration de l'éclairage public.**
- **Autorise le Maire à signer la convention de répartition des certificats d'économie d'énergie avec le SEDI.**

Animation Enfance Jeunesse

Le centre de loisirs 6-12 ans

Vacances d'automne : « les petits bouleversements du centre Scoubidou »

Le centre de loisirs a fonctionné pendant les 2 semaines de vacances (du 21 au 31 octobre). 27 enfants en moyenne par jour ont fréquenté le centre.

Laissez moi vous présentez la semaine des enfants en image!!!

Stage Terre avec Estelle Rajat avec des détournements d'objets naturels, d'objets recyclés et autres trésors conservés par les enfants...

Inventions de machines et engins extraordinaires...

et vernissage de l'expo le dernier jour de ce stage...

Nous nous sommes rendus à la Bobinette à Grenoble voir le spectacle 'l'atelier des petits machins Trucs » de la compagnie « les petits détournements ». Le spectacle a beaucoup plu aux enfants.

Cette semaine a été ponctuée par une grande journée intergénérationnelle : ados enfants qui a été un véritable succès,

Journée qui s'est terminée par un spectacle improvisé par un petit groupe d'ados. Merci à eux.

La deuxième semaine a été plus sportive avec le stage de basket,

et puis le centre de loisirs c'est aussi des activités plus traditionnelles, des moments de détente, des moments de folie...

et les vacances se sont clôturées sur la traditionnelle mais indispensable boom d'halloween

Les ados

Vacances d'automne

L'animation jeunes a fonctionné pendant les 2 semaines de vacances d'automne également.

- Préparation des camps d'été : L'Espagne semble être très appréciée ! : ils étaient 12 jeunes à venir en discuter.
- Sortie piscine à Crolles : 15 participants
- Maison des Jeux + Lasergame : 12 participants
- Sortie ciné culture : Les jeunes ont choisi « le musée de la résistance et de la déportation » puis traditionnelle sortie ciné à Grenoble. : ils étaient 18!
- Journée intergénérationnelle « spaghetti jeux » avec le centre de loisirs de Revel : ils étaient 12 ados revélois + 27 enfants de 6-12 ans + 8 jeunes de la communauté de Communes soit 47 participants! Une très belle journée!
- Le stage de basket ados a bien fonctionné avec 8 participants!
- La formation PSC1 (formation aux premiers secours) a rassemblé 5 jeunes.
- Ils étaient 3 jeunes pour l'après midi de présentation du BAFA.
- 12 également pour la 2ème journée Maison des Jeux + lasergame
- seul la soirée Halloween a été annulée par manque d'inscrits.

De belles vacances, beaucoup de jeunes, beaucoup d'enfants, beaucoup d'animation et de rencontres!

Soirée Noël

La soirée Noël a rassemblé 12 revélois avec les jeunes de la CCG.

Entre bons repas, jeux et petits cadeaux du Père Noël, une belle dernière rencontre 2013.

Le ski

Ski du mercredi (6-11 ans)

Primaire

C'est reparti pour le ski du mercredi avec 10 sorties prévues les 8, 15, 22, 29/01, 5, 12, 19 et 26/02, 19 et 26/03 de 12h45 à 18h.

Les sorties sont organisées conjointement avec le ROC. Cette année, ils sont 31 inscrits (comme l'an passé).

Merci aux bénévoles, habitués et nouveaux

venus. Votre présence est indispensable!

Ski du samedi (11 ans et plus)

Collégiens, lycéens

Nous avons 36 inscrits chez les + de 14 ans et 21 chez les 11-13 ans.

Nous avons besoin encore, cette année, de deux cars. Nous vous demandons de nous prévenir le plus tôt possible en cas d'absence de votre enfant afin que nous puissions gérer la réservation des cars et répondre au mieux aux demandes de sorties ponctuelles.

Rappel des dates : 11, 18 et 25/01, 1er, 8, 15 et 22/02, 1er, 22 et 29/03. Départ 12h, retour 18h.

Rappel de l'organisation :

- **les 11-13 ans qui skient avec des parents bénévoles (organisé en partenariat avec le ROC), même organisation que le mercredi.**
- **Les + de 14 ans qui skient ou surfent en autonomie, sous leur propre responsabilité. 3 animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur les pistes en cas de problème.**

Merci également aux bénévoles du samedi sans qui ces sorties ne pourraient avoir lieu.

Programme 2014

Pour les 6-12 ans : Accueil de loisirs

OUVERTURE :

PRINTEMPS	Les 28, 29 et 30 avril et les 5, 6 et 7 mai
ETE	Du 7 au 25 juillet

Le centre ouvre de 8h à 18h à la Maison Guimet.

Ouverture dans la mesure où un minimum de 8 enfants fréquentent le centre. Les inscriptions auront lieu environ 15 jours, 1 mois avant chaque période. Les programmes sont distribués à l'école.

Pour les enfants de 3 à 6 ans, et en dehors de nos périodes d'ouverture, les familles peuvent inscrire leurs enfants dans un accueil de loisirs ACL (au titre de l'offre intercommunale du CEJ Belledonne)

Contact : ACL : 04,76,87,76,41 / jrouchon@le-gresivaudan.fr / www.acl-grenoble.org

Pour les collégiens- lycéens : 11-17 ans

ACTIVITES ET SORTIES :

HIVER	Du 3 au 7 mars
PRINTEMPS	Les 28, 29 et 30 avril les 5, 6 et 7 mai

Les programmes, tarifs, horaires et lieux de rendez-vous seront précisés dans le « Bulletin des jeunes ». Il est envoyé par courrier avant les vacances scolaires.

LES CAMPS D'ETE :

3 camps 11-14 ans, 14-16 ans et 15-17 ans en juillet à définir par des projets avec les jeunes.

Les inscriptions auront lieu fin mai, début juin. Les réunions de préparation de camp auront lieu pendant les vacances et certains mercredis après-midi. Le programme des séjours et les modalités d'inscription seront communiqués dans le « Bulletin des Jeunes » spécial camp.

Aides du CCAS

Les CCAS proposes trois types d'aides pour les jeunes :

- **Coup de pouce pour projet sympa**
- **Projet coup de passion**
- **Aide au passage du bafa et bafd**

Retrouvez plus d'informations sur le site Internet de Revel, rubrique animation jeunes

Contact : Service animation / Mairie de Revel 04,76,89,86,00 ou 06,87,71,53,04
service-animation@revel-belledonne.com
www.revel-belledonne.com rubrique animation

La vie des associations

AFR Revéloisirs

L'AFR organise sa 2ème SEANCE ouverte au public :
Le 18/02/2013 à 20h30,
Salle Orange à l'Espace Guimet.

N'HESITEZ PAS A VENIR PARTAGER VOS IDEES OU ENVIES !

Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'AFR a eu lieu le 30 novembre dernier. Devant une dizaine de personnes nous avons présenté le bilan moral et financier de l'association. Merci à toutes les personnes présentes, nous avons apprécié leur participation active.

Le budget de l'année passée est bénéficiaire. Ces bénéfices seront réinvestis cette année pour augmenter le nombre de séances de chaque activité.

Le bilan des activités est positif : nous avons reconduit avec succès les activités lancées l'année dernière (Echecs, méditation, couture) et créé de nouvelles activités (Scrapbooking, Dessin, Eveil musical).

Nous sommes également revenus sur une année riche en évènements : spectacle de Noel en collaboration avec l'APE, soirée NANANA, spectacles de guitare et de théâtre et fête de l'été.

Nous avons bien sûr terminé la réunion avec la présentation et le vote du nouveau bureau :

▪ Franck Genevaux	Président
▪ Santiago Cabezas	Vice-Président
▪ Claire Mastropietro	Trésorier
▪ Christine Rebischung	Trésorier
▪ Sandrine Guironnet	Secrétaire
▪ Karine Schmitt	Membre du bureau
▪ Marie-Odile Doucet	Membre du bureau
▪ Sophie Texier	Communication

Un grand merci à Dominique Capron pour ses 12 ans passés à l'AFR et bienvenue à Sandrine!

Ceux qui souhaitent rejoindre le bureau sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter (afrrevelloisirs@gmail.com).

Fête de Noël

La venue du père Noël a ravi les enfants le 14/12/2013.
Comme l'an passé il est arrivé en traîneau tiré par des rennes (merci aux papas).

Enfants et parents se sont retrouvés ensuite à l'Oursière pour un spectacle de théâtre de marionnettes et chansons « Ecolo Poux » interprété par « Les Arts Verts & Cie ».

Les enfants ont pu déguster un goûter composé d'une brioche, d'une mandarine et de papillotes. Le ROC avait également préparé de délicieuses boissons chaudes.

Cet après-midi fût très réussie. A l'année prochaine Père Noël !!

Les événements passés et à venir

- **10/12/2013 : Séance découverte GYMTAO, 8 personnes ont participés**
- **18/12/2013 : Audition Guitare**
- **17/05/2014 : Spectacle Théâtre**
- **14/06/2014 : Fête de l'été**
- **22/06/2014 : Concert Guitare**

Le Bureau AFR

APAQ

Association Pour qui pour Quoi ?

ACCA, AFR, APAQ, APAR, APE, ARSR, il est bien difficile de s'y retrouver entre tous ces acronymes, bien hermétiques. « A » pour Association, certes, mais pour le reste ?

Association Pour une Alimentation de Qualité

Faut-il absolument se mettre en association pour bouder Mac Do et manger sain ?

Ce n'est certes pas obligé mais pourquoi pas, surtout si notre objectif est plus large.

A l'APAQ, nous avons plaisir à partager, apprendre, découvrir, échanger sur l'alimentation saine, et bien plus encore. De l'alimentation, nous nous intéressons à la santé, et de la santé à la qualité de vie.

Ce crédo nous amène à organiser différentes activités tout au long de l'année :

- **Fêtes de la pomme et du patrimoine : démonstration fabrication du pain et cuisson dans le four communal. Préparation de choucroute**
- **Repas choucroute à la salle de St Jean le Vieux, ouvert à tous**
- **Journée fabrication du pain**
- **Participation à la fête de l'été avec la préparation et la vente des « assiettes bio »**
- **Participation à une l'AMAP** (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)
- **Séances et stages de yoga de l'énergie**
- **Organisation de conférences. (Fleurs de Bach en préparation)**
- **Organisation d'ateliers découverte (fleurs sauvages, massages et réflexologie plantaire en préparation)**

Pour animer l'association, un bureau renouvelé cette année et qui tentera de reprendre le flambeau tenu avec panache par Anne-Adèle :

- **Philippe Poirot : président**
- **Dominique Maillet : vice-Président**
- **Nadine Petit : trésorière**
- **Nicole Merlier : secrétaire**
- **Renée Monge, Marie Laure Olek, Catherine Potier, Martine Ritter : membres**

Soirée Choucroute le 22 février 19h à St Jean le Vieux

Une occasion de faire connaissance avec les membres de l'APAQ, de partager une bonne choucroute de poisson et enfin d'écouter de la bonne musique.

Le principe est simple

L'APAQ ouvre son pot à choucroute préparé lors de la fête du patrimoine et cuisine une belle choucroute de poisson

Chaque participant apporte assiette, verre, couverts et selon son inspiration : apéro, dessert et/ou boissons.

Pour terminer la soirée : concert du groupe Grain de Sel. Un groupe de musiciens à majorité Reveloise, avec accordéon, guitare, percussions et chants. Un répertoire de chansons françaises agrémentées d'un grain de sel et pimentées selon l'humeur des 4 musiciens.

Coût par personne 10 € à 12€/personne (calculé sur la base des frais occasionnés). Gratuit en dessous de 10 ans. Paiement sur place en espèce ou chèque.

Nombre de participants limité à 40. Réservation obligatoire à apaq@reve-belledonne.com. Clôture des inscriptions le vendredi 14/02 (attention, c'est bientôt).

Chorale "A Travers Chants"

Soirée exceptionnelle à Revel !

Concert "BARBARA"

Samedi 8 février salle de l'Oursière 20h30

Les Dames en Brunes, duo aux voix merveilleuses...chanteront et interpréteront pour nous les plus belles chansons de BARBARA

Les Dames en Brunes:

- **Caroline Ruelle, chant et piano (chef de chœur de la chorale)**
- **Violaine Soulier, chant et violon**

Entrée : 12€

Billets en prévente 10€ auprès des choristes:

Solange Billard, Henri et Laurence Benoit de Coignac, Philippe Delabaere, Michèle Lacoque, Anne-Charlotte de Vignes, Hélène Boussant, Françoise Edet, Chantal Foucher, Irène Gay, Marie-Thérèse Busse, Nicole Angelier, Roger Banchet, Patricia Renner, Jocelyne Buith.

Cette soirée est organisée par la chorale avec l'aide logistique précieuse du C8.

Nous vous attendons nombreux pour cette soirée exceptionnelle !

A noter également dans vos agenda:

Concert de fin d'année de la chorale

Vendredi 25 mai 20h30 dans l'église

Au programme: ballade irlandaise, gospel, Mozart, traditionnel, jazz...

Certains morceaux seront accompagnés par des musiciens (trompettistes, guitaristes...).

En deuxième partie, ces musiciens nous interpréteront le meilleur de leur répertoire.

Solange Billard, présidente
billard.solange@orange.fr
06 82 99 89 51

ROC

Les volontaires motivés pour apportés leur idées et leur énergie à l'organisation de la fête des sports organisé par ROC le 24 mai sont invités à contacter l'un des membres du bureau :

L Lavastre, O Croisat, V Berneron, L Testard, JM Belleville

Les nouveaux sont les bienvenus

Les premières réunions d'organisation démarreront bientôt dans la joie et la bonne humeur habituelle

LE PERLET

« Mes meilleurs vî ux, bonne année !»

Mais ces mots, ces superlatifs que nous répétons depuis le Jour de l'An à nos proches ont-ils toujours la même signification ?

- **Adressés à notre famille ils sortent de nos entrailles.**
- **Adressés à nos ami(e)s c'est un mouvement de l'âme.**
- **Adressés à nos copains (ines), c'est une expression sincère et affectueuse.**
- **Adressés à nos voisin(e)s, c'est le vœu d'une cohabitation bonne et durable.**
- **Adressés à notre banquier c'est le désir exprimé qui requiert une réciprocité si, par exemple, nous envisageons un prêt bancaire !**

Et puis,

- **Adressés aux adhérents du Perlet, c'est le besoin de nous retrouver, tous et le plus souvent, autour d'une assiette bien garnie, ou d'un verre bien plein, ou les deux, ou le long d'un sentier bien herbeux ou caillouteux, ou caché derrière un monticule de noix en sirotant le vin chaud de la mondaison.**
- **Adressés à chacun de nous, ils témoignent de notre plaisir, presque un contentement, à partager de bons moments, à souhaiter que nos copains de rando, notre binôme de pétanque, nos partenaires de belote ou de coinche, nos voisins de table soient toujours à notre côté pour vivre ensemble ces instants conviviaux durant lesquels les mots qui fâchent sont volontairement bannis du vocabulaire.**

Que réserve 2014 aux fans du Perlet ? Un programme toujours hétéroclite, déclinant des activités favorisant un esprit de coopération et de plaisir partagé. Ce sont les activités sportives pour conserver notre carcasse en état de produire les endorphines aux vertus euphorisantes, les activités artistiques, véritables moteurs à décompression, les activités ludiques, les culturelles, les gueuletons, les manifestations festives et plein de bonnes choses encore ! Mais, 365 jours suffiront-ils à tout cela ? L'idée de création d'une nouvelle activité germe dans la caboche de certains : l'activité utopie permettant aux trotteuses de nos montres de ne progresser qu'un coup sur deux !

Mais revenons au monde réel et n'hésitons pas, en cette année paire et son compte impair de jours, à siffler une roteuse millésimée, pas du bois de Campêche, en souhaitant encore, la bouche pleine de bulles aromatisées, nos meilleurs vœux à toutes et tous.

Le président Jacques GOZE

Sortie culturelle :

Jeudi 23 janvier 2014 visite du musée de la résistance à Grenoble

Manifestation :

Samedi 25 janvier 2014 mondaison

Le club organise une soirée mondaison afin de faire revivre les traditions. Les personnes réunies autour des tables discutent et plaisantent dans la bonne humeur et s'affairent à extraire les cerneaux destinés à la fabrication de l'huile.

Le travail terminé, l'heure est venue de partager un bon casse-croute.

Randonnées :

Tous les vendredi, randonnée à la journée (si la météo est clémente). Pour la saison d'hiver suivant l'enneigement, les sorties se font en raquettes.

Vous avez 60 ans et plus, venez nous rejoindre en adhérant au club et en participant à ses activités.

(Adhésion au club : 25 € par personne). Retirez votre bulletin d'adhésion auprès de :

Jean Claude DUMAS (secrétaire) Tél : 04 76 77 36 24

Ou le demander par mail à l'adresse Email : le-perlet@revel-belledonne.com

Revel - Infos

Pour vous abonner, envoyez un mail à sympa@listes.revel-belledonne.com avec comme sujet "subscribe revel-infos"

Pour diffuser une information, envoyez un mail à l'adresse suivante :

revel-infos@listes.revel-belledonne.com

ROC VTT

Prenez un amateur de randonnée VTT du dimanche, faites-le se pointer au milieu de l'AG du ROC VTT, au moment du rapport moral. Il va entendre parler de sponsor, de DN2, de Team UCI et de coupe du monde. Il pensera n'avoir peut-être pas frappé à la bonne porte.

A l'énoncé du budget du club, il en sera probablement certain.

Devant la bonne centaine de vététistes présents, il n'osera pas s'éclipser et écoutera d'une oreille distraite la fin de la séance.

Bientôt, il entendra qu'au ROC VTT, on peut faire des entrainements au TRJV, en trial, en DH, mais aussi des sorties loisir à la demi-journée, à la journée et même des raids itinérants. Il reprendra doucement espoir.

Terrassier dans l'âme, il sera intéressé à la perspective d'aller tracer une piste VTT.

A l'énoncé des multiples récompenses, départementales, régionales, nationales et internationales, il sera amusé de voir la plus haute distinction (la moustache d'or) décernée par un jeune du club à son président.

De voir tous ces jeunes, anciens compétiteurs, remerciés pour leur investissement dans la vie du club et dans la formation des plus jeunes, il sera pleinement rassuré.

Pour finir, il sera définitivement conquis à la vue et surtout à la dégustation de la méga poêle débordante de Diots pommes de terre préparée par Bruno.

Nouveau nom, nouveaux statuts, nouveaux sponsors, le ROC VTT innove mais rassurons-nous, il a bien gardé son âme.

Dom, randonneur VTT du dimanche

APE

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une belle et heureuse année 2014 !

Merci à toutes les personnes ayant participé au marché de Noël, ce fut une belle réussite : le stand proposait de bonnes choses à déguster durant les fêtes et les sapins étaient au rendez-vous ! Nous avons passé un moment agréable et convivial. Encore merci à tous ceux qui se sont investis : artisans amateurs, commerçants d'un jour et clients fidèles !

Le spectacle de l'après-midi a permis aux petits et aux grands de passer un moment « ecolorigolo », l'année s'est terminée sous le thème de la solidarité…

Pour cette nouvelle année, n'oubliez pas les événements à venir :

- **22 mars : Fête du printemps autour de Mr Carnaval et des enfants déguisés**
- **26 avril : Marché aux fleurs**

Nous vous rappelons que les bénéfices engendrés par chaque événement permettent de financer des projets proposés par les écoles maternelle et primaire de notre commune, nous comptons sur votre participation !

L'APE en peut fonctionner sans parents donnant un peu de leur temps pour organiser les événements proposés : nous ne sommes donc jamais assez ! N'hésitez pas à vous joindre à nous, même de façon ponctuelle.

En ces temps de reprise, un petit mot sur les rythmes scolaires : le dossier a été déposé et correspond au scénario que nous avons présenté, le parcours éducatif est prévu tous les soirs y compris le vendredi. La réponse de la Communauté de Commune du Grésivaudan sur la faisabilité de l'heure de démarrage à 8h20 n'est pas encore acquise. Nous vous tenons au courant…

Bibliothèque

Lecture détente ou comment plancher sur cette histoire cloutée ?

Un premier roman de la part d'un jeune auteur qui nous fait partager avec humour les tribulations de Ajatashatru Lavash (prononcer *j'attache ta charrue, la vache*), fakir de son état.

Une histoire pétillante qui à travers des situations burlesques évoque les problèmes de l'émigration et des clandestins.

En un coup de lit à clous, pardon d'armoire Ikéa, nous suivons les tribulations de cet ascète des temps modernes tout au long de son aventure humaine.

Plein d'humour, un livre pétillant de gaîté pour nos futurs jours pluvieux.

Syndicat d'Initiative de Revel-Belledonne

"Revel, maisons fleuries 2013"

Comme cela avait été annoncé dans « Revel Dialogue », le Syndicat d'Initiative a organisé, au cours de l'été 2013, la 7ème édition du concours des maisons fleuries à Revel.

Un jury composé de Roger BANCHET, Solange BILLARD, Hélène BOUSSANT, Nicole MERLIER, Christian SAME a visité au cours de l'après-midi des 9, 10 et 12 août la quarantaine de hameaux ou lieux dits de la commune : de Beauregard à Freydières, de la Sarrazine à Pont Rajat, du Cafolens à la Tour, des Martinots aux Mollettes, rien ne lui a, encore une fois, échappé !

Aux côtés des efforts déployés par les services techniques de la commune, Revel doit son accueil fleuri aux particuliers qui, sous des formes les plus diverses, en fonction de l'ensoleillement et de l'altitude, participent activement à cet embellissement. A noter que cette année le jury a relevé un nombre plus important de maisons fleuries.

C'est précisément pour encourager les Revélois que ce concours est annuellement reconduit.

Qu'on se rassure, aucun n'avait manifesté le désir d'y participer et le jury n'a fait que regarder, et souvent admirer, depuis la voie publique !

A noter que ceux qui avaient reçu le 1er prix l'année précédente avaient été mis hors concours. Le jury n'a par ailleurs retenu que les trois 1ers ayant une note supérieure à 15/20.

Palmarès de l'édition 2013

Catégorie "maisons avec jardin très visible de la rue"

- **1er prix ex-æquo : Catherine et Yves TACHKER , Les Allières et Renée PEYRAUD Les Geymonds,**
- **3ème prix : Nicole BELIN Les Geymonds**

Catégorie " balcons ou terrasses de maison"

- **1er prix : Simone ARNAUD et Michel BONNIER, Les Roussets,**
- **2ème prix : Agnès FORMUSO, Le Chenevas,**
- **3ème prix : Pierrette CALISSI, Les Jacquets**

Catégorie " valorisation de son environnement"

- **1er prix : Denise VIAL, Le Mont,**
- **2ème prix ex-æquo : Jean-Pierre BOUJARD, Pont Rajat et Maurice ENTRESSANGLE, le Chenevas**

Le jury a par ailleurs proposé d'attribuer un prix d'encouragement à Catherine PLANET pour le fleurissement de son bar-restaurant sur la place et une mention spéciale au hameau des Galapants pour ses travaux de fleurissement et

d'entretien de son environnement.

A noter que 3 revélois ont été présentés au jury départemental dans la catégorie "Maisons avec jardin très visible de la rue", Nicole BELIN (Les Geymonds), Michel DAVID (Charrières Neuves) et Isabelle SOULBIEU (Le Soubon).

Afin d'harmoniser les efforts déployés tant par les particuliers que par la commune, le Syndicat d'Initiative demande à la Mairie la constitution d'une commission extra-municipale.

La remise des prix a lieu ce vendredi 7 février en Mairie en présence de Bernard MICHON, maire de Revel. Cette manifestation est agrémentée de la présence exceptionnelle de "Jacques le Jardinier" animateur de la chronique dominicale sur France Bleu Isère.

Jacques le Jardinier a vivement intéressé son auditoire en parlant des nouvelles méthodes de désherbage assurant la protection biologique intégrée. Il a par ailleurs énoncé quelques principes de culture et quelques astuces pour diminuer les risques des rongeurs dans nos jardins. Pour la plus grande satisfaction des participants, il s'est plié avec plaisir au jeu des questions-réponses.

Roger BANCHET
Président du Syndicat d'Initiative de Revel-Belledonne

ZPCV
Zanone Plomberie Chauffage Ventilation
Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Plomberie - Sanitaire
Energies Renouvelables (Bois-Solaire)
PG, Qualisol, Qualibois
Charrière Neuve 38 420 Revel
Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05

Zanone
Pascal
zanone@zpcv.fr
www.zpcv.fr
06-09-26-07-40

La vie revéloise

Etat Civil

Mariages

❤Odile TERRIER et Philippe COCHET, le 18 janvier 2014

Au fil du lac

Vous aimez tricoter ? Vous aimez broder ? Vous aimez créer ?

L'atelier « Au fil du lac » accueille toutes les personnes qui partagent cette passion - ou ce passe-temps - un samedi de chaque mois (22/02, 22/03, 26/04, 24/05) au restaurant « LA GÉLINOTTE » à FREYDIÈRES de 14h à 18h.

Tricoter en discutant, broder en savourant un bon chocolat, coudre, raccommoder avec les copines, échanger des modèles, apprendre et s'initier à ces activités ….

Partager sa passion ou passer un moment de convivialité : si cela vous tente, c'est très simple !

Aucune inscription, aucun engagement, aucune compétence attendue !

Juste un rendez-vous proposé pour quelques heures de partage dans un lieu accueillant !

Vous pouvez en parler à qui vous aimez !

A très bientôt !

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler :

Marie-Christine Dosso au 04 76 89 83 99
Sylvie Leborgne au 04 76 89 80 43
Valérie Homo au 04 76 89 82 04

Réponse d'une promeneuse à la bergère….

Dans une édition précédente, il était question des patous et de la crainte qu'ils inspirent. Une bergère exprimait très pertinemment l'impossibilité de se passer de ces fantastiques gardiens.

Je suis une promeneuse régulière "avec chien très loup" et me suis déjà fait quelques frayeurs en me retrouvant au détour d'un chemin face à un troupeau (chien coursé par plusieurs patous…)

Je me demandais donc s'il ne serait pas possible d'avoir un lieu d'information sur les différents endroits choisis par les bergers pour leurs troupeaux au fil de la saison.

Cela nous permettrait d'éviter les lieux de pâture (y'a de l'espace à Revel) et de vivre tous en de bons termes.

Qu'en pensez-vous?

Cathy Guibert

Au revoir Pascal

Ce samedi 5 octobre 2013 ne fut pas un jour comme les autres à Revel. Ils sont venus très nombreux, toutes générations confondues, parents, amis, collègues, voisins pour accompagner Pascal au pied du Grand Colon, sa montagne de toujours.

Pascal est arrivé à Revel tout petit, ses parents, Jean Pierre et Marie Madeleine et ses grands-parents maternels, ayant fait construire, ce qui était à l'époque une maison de vacances,

l'année de sa naissance, en 1967. Il s'y est installé avec Anne en 2000 et ils y ont élevé leurs 3 enfants Thibaut, Amandine et Solène.

Pascal était dans l'excellence dans tout ce qu'il faisait : son travail, chercheur de renom international, la pratique sportive, il a participé à des compétitions de haut niveau à pied ou à ski. Il avait également le souci des autres et savait transmettre et partager avec une grande générosité ses compétences. Il a su transformer son jardin en « parc de loisirs » et a appris la tyrolienne et l'escalade à de nombreux enfants.

Pascal était humain, créatif, pudique, humble, généreux, « spécialiste en tout, et surtout de la vie », toujours prêt à aider et à faire la fête (on se souviendra de lui en pirate ou en marsupilami).

Il s'en est allé un mercredi d'octobre. Il nous manque, il est parti trop tôt et nous pensons à lui. Nous sommes tous fiers d'être ses amis, c'est dit.

Bénédicte, Coralie, Laurent et Santiago

Il est des moments hors du temps, hors de la réalité, des moments où chaque geste, chaque parole, chaque pensée s'inscrivent dans un élan collectif qui cristallise tout ce que la personne qui nous quitte a apporté.

J'ai été émue de vous voir si nombreux, chacun avec sa générosité, son sens de la solidarité, sa discrétion et je vous remercie d'avoir rendu à Pascal un si bel hommage.

Anne Ancey

Alors on danse ?

Nous sommes quelques-uns à Revel à apprécier nous remuer, sans prétention, sur des airs latinos.

Certains descendent même dans la vallée pour ça!

Alors on se disait que peut-être, si on était assez nombreux, on pourrait s'organiser l'activité sur Revel...

Pour commencer et pour évaluer le nombre de personnes intéressées, on se propose d'organiser un stage de quelques heures sur un samedi après-midi.

Par la suite on discutera de la poursuite de ce type de fonctionnement et/ou de la proposition d'un cours régulier à l'année.

Donc, si vous êtes intéressés, faites nous le savoir à l'adresse mail jointe ci-dessous.

Il ne s'agit pas d'une inscription : le premier stage n'a pas encore de date et nous reviendrons vers vous si suffisamment de revélois sont intéressés.

Il s'agira pour commencer d'un cours de "bacchata" plus facile que la Salsa et qu'on peut maitriser en un stage : faut se faire plaisir !!!!

Le prof vient d'une école de la vallée, certains le connaissent déjà et nous l'ont recommandé!

Le prix dépendra du nombre de participants mais sera très raisonnable (le prof demande environ 150 euros).

On vient seul ou accompagné, jeune ou vieux (ça n'existe pas), enfin on vient tous !

Donc à vos claviers!

Kti and co (guibert.catherine@gmail.com)

Le Dialogue de Revel

Revel Dialogue, tu fêteras cette année ton quart de siècle ! Habitant le village depuis 5 ans, 15 ans ou plus de 25 ans (est-ce bien important d'ailleurs ?) c'est toujours avec une certaine curiosité, voire bonheur, que nous feuilletons tes pages. A la recherche de l'article croustillant, de la photo de l'un des nôtres en action autour d'un four à pain ou tout simplement d'un remerciement sincère (plus rare il est vrai).

Au fil des éditions, tu t'es étoffé. Aux traditionnels budgets, rapports d'AG et infos des associations les revélois ont sorti leurs plumes alignant quelques mots pour partager, échanger ou débattre en public.

Grâce à toi, nous avons rapidement pu apprendre beaucoup sur la vie du village, son fonctionnement, ses activités.

Revel Dialogue : Merci !

Le déficit d'échanges au sein de tes colonnes, que certains semblent ressentir, n'est pas de l'avis de tout le monde. Chaque revélois est en droit de participer à la hauteur de ce qu'il veut ou peut donner et c'est déjà beaucoup. La multiplication du nombre de supports ne favorisera pas forcement la qualité des échanges.

Tu as aussi le mérite de déclencher des débats, des passions voire des obsessions. « La vie revéloise » permet à nous tous d'y glisser librement notre billet d'humeur (bonne ou mauvaise d'ailleurs), notre poème du jour ou notre dernière recette appréciée des voisins. Alors profitons-en et continuons à enrichir tes colonnes.

Revel Dialogue : Happy Birthday !

Laurent Dépré, Charlotte Beylier, Philippe Piney, Cécile Cabezas, Christophe Giroud, Anne-Adèle Ranchon.

Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales de la commune de Revel

Mesdames, Messieurs les candidats aux élections de la commune de Revel.

Vous préparez vos documents de communication ainsi que vos actions qui doivent nous permettent de nous déterminer sur le choix d'une équipe municipale.

De mon point de vue, le patrimoine que vous allez devoir gérer n'est pas seulement constituée du bâti, du fonctionnement des institutions, de l'environnement, mais il est également l'œuvre du temps. Celui-ci s'articule sur le passé, le présent et le futur et nous allons devoir nous manifester afin de vous exprimer nos attentes mais aussi vous rappeler les fondements qui constituent notre identité locale ainsi que nos souhaits pour la construction du futur.

Le patrimoine humain, vous le comprendrez, est au centre des préoccupations qui nous rassemble. Vous allez mener campagne et donc être attentif à la diversité de notre population qui n'a rien d'homogène.

Ce premier exercice est difficile ; vous allez devoir réunir les conditions d'écoute des attentes et parfois même des utopies de vos électeurs.

Vous serez donc à même de créer les conditions et les circonstances nécessaires à la mise en œuvre de l'esprit créateur et imaginatif de chacun de nous puisque nous vous remettrons notre confiance pour la bonne exécution des projets sur lesquels vous devrez acter la réalisation.
Ce temps de consultation est un espace dans le temps démocratique qui nous permettra de voter mais aussi de participer à nos choix à travers vos divers propositions programmes en souhaitant que vos engagements soient aussi les nôtres.

Saurez-vous considérer cette suggestion de changement et de bonne pratique de campagne, car c'est le premier pas qui compte et il devrait nous éviter bien des déconvenues qui ne manqueraient pas de vous laissez pour-compte et dans la solitude de la conduite des affaires municipales si vous ne pouviez atteindre cet objectif.

Bonne campagne démocratique.

Alain de Borniol

En illustration de ce souhait voici un extrait des vœux qui nous sont adressés par une femme de crémations, ceux d'Ariane Mnouchkine, Femme de théâtre. Femme de cœur. Femmes d'intelligence.
A retrouver sur Internet le texte intégral http://sogwenblog.yagg.com/2014/01/07/les-voeux-de-lan-2014-dariane-mnouchkine/

Falaise

Ce matin, la mer était enceinte d'un horizon bombé à l'extrême par la rondeur terrestre.

Non loin, la falaise de craie Élevait un mirador dans la tentation d'y voir plus loin.

Sur son chapeau vert, la Rosée déprimée lui donnait ce parfum d'élégante abandonnée au spleen.

Chaussée de bottines noires bien enfoncées dans le sable grège, elle attendait la montée des eaux.

Les grands oiseaux l'encerclaient, lui voilaient la face d'un masque de dentelles blanches.

Leurs cris rauques assombrissaient le ciel maintenant chargé de plomb.

La mauve teintait le ciel de bleus Céruléens.

La nuit toute proche annonçait l'orage la falaise lui tendit la main.

« Viens allons-nous coucher la lune nous fera ce bel oreiller ».

Alain de Borniol

POISSONNERIE
LE PETIT BATEAU
Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04
4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

La Comba

Le 6 octobre dernier les participants au cross de « La Comba » se ravitaillaient et s'autorisaient une petite pause musicale devant le Lac de Freydières.

Ce trail, organisé par nos voisins de la Combe de Lancey, permet, pour la 2eme année consécutive, aux coureurs les plus courageux de traverser St Mury, St Jean le vieux et de pousser jusqu'à Freydières.

Les différents circuits proposés (8, 17, 24 kms et course enfants) allient performance sportive et convivialité. Sur ce dernier plan, Revel a encore fait très fort cette année, car en plus des boissons et victuailles les coureurs ont pu apprécier l'animation musicale avec Anne Adèle à l'accordéon et Michel à la guitare.

Bien sûr, l'organisation apporte un soin particulier à l'environnement en « débalisant » dès la fin de l'épreuve.

Merci aux musiciens et à tous les signaleurs, dont certains ont déjà prévu en 2014 de participer, non plus en faisant du surplace au carrefour, mais en courant.

Les résultats et le film de l'épreuve sont disponibles sur le site www.lacomba.fr

Réserver déjà votre 5 octobre 2014 pour signaler, encourager ou … courir !

Philippe Piney

Dépannages Informatique
Ivan MACHETTO
La Bourgeat - REVEL
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15

Des nouvelles de la Gelinotte

Chers clients, amis, qui êtes passés chez nous à un moment ou un autre,

Nous venons de mettre en vente "La Gélinotte" et nous voulions être les premiers à vous l'apprendre.

Cela va faire 2 ans que nous sommes là et notre nature nomade refait surface, nous avons envie de partir vers de nouvelles aventures ! Notre besoin de voyager nous pousse à vouloir quitter cette montagne où nous avons passé deux belles années. La Gélinotte nous a apporté beaucoup et a été une grande expérience professionnelle, personnelle et bien entendu, humaine, grâce à vous tous...

Nous ne sommes pas particulièrement pressés de vendre aussi si nous ne trouvons pas d'acquéreur avant le mois de mai nous continuerons notre chemin à Freydières, dans la même lignée que ce que nous avons commencé à faire, et avec le même plaisir.

En attendant, nous sommes là, et nous continuerons à vous recevoir, comme chez nous!

En espérant que vous comprendrez notre choix et que vous viendrez encore nombreux partager du temps au bord du lac.

A très bientôt.

Mathilde et Bertrand... et Lison!

04.76.89.81.39
restolagelinotte@gmail.com
www.lagelinotte.fr

Couverture – Charpente - Zinguerie

Bardage – Isolation – Etanchéité - Plancher piscine

Bien chez TOIT...

CCZ – CUROT – Philippe
« Les Guimets »
38420 REVEL
Téléphone : 04-76-89-83-66
Port : 06-58-09-33-22
Philippe.curot@orange.fr

Petites annonces

- **Offre d'emploi : Nous recherchons une personne de confiance pouvant venir faire 2h de ménage / repassage par semaine. Localisation : Revel. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter Richard au 06 74 94 26 91.)**
- **Recherche prof de maths/physique pour une élève de première S Téléphone : 06 70 88 72 35**

Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :
CEI-Centre Echanges Internationaux
Laurence Lathoud / Grenoble
04.76.51.33.84/ 06.86.41.37.63

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE
AUTOMATISME
ALARMES
VIDÉOPROTECTION
VMC
ANTENNES...

Antoine Angelier
VOTRE ELECTRICIEN
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL
ANTOINE_ANGELIER@ORANGE.FR

Agenda

Février

- Vendredi 7 — Remise des prix Maison fleuries avec le syndicat d'initiative
- Samedi 8 à 20h30 — Concert Barbara par Les Dames en Brunes Salle de l'Oursière
- Samedi 22 à 19h — Soirée choucroute et musique à St Jean avec l'APAQ

mars

- Samedi 22 — Fête du printemps - Carnaval avec l'APE

avril

- Samedi 26 — Marché aux Fleurs avec L'APE

Mail

- Samedi 17 — Spectacle théâtre
- Samedi 24 — Fête du sport avec le ROC

Et pour les fans de Biathlon (et d'Anais) les épreuves à suivre à Sotchi :

- Sprint - 7,5 km : Dim 9 - 18h30
- Poursuite - 10 km : Mar 11- 19h00
- Relais - 14 x 6 km : Ven 21 - 18h30